

# L' ILE AUX LOISIRS

## Mercredis et vacances scolaires

Le centre de loisirs accueille les enfants de 6 à 12 ans  
en journée de 8 h 00 à 18 h 00 avec possibilité de repas

### DECHARGE DE RESPONSABILITE PERMANENTE



Je soussigné (Père, Mère, tuteur) , .....  
Responsable légal de l'enfant.....âge : .....

- l'autorise à quitter seul(e) le centre de loisirs      **OUI**      **NON**

- \* à 11H50 les mercredis
- \* à 12H00 pendant les vacances scolaires
- \* à 18H00 après la fermeture du centre
- \* autres, préciser :.....  
(pas avant 17h)

D'autre part, merci de nous lister les personnes susceptibles de venir chercher  
votre enfant : (nous serons en droit de demander les cartes d'identité)

.....  
.....  
.....

Je décharge la Maison Pour Tous de toutes responsabilités, jusqu'au  
retour de l'enfant au Centre de Loisirs.

\* rayer la ou les mentions inutiles

Le.....  
Signature des parents

